



Vire Normandie

À la Normandise, les toutous viennent au bureau

Depuis deux semaines, les employés des bureaux de la Normandie peuvent venir accompagner de leur chien. Au plus grand bonheur des collaborateurs et de nos amis à quatre pattes.

L'initiative

Dans les bureaux de la Normandie, à Vire Normandie, de drôles de nouveaux employés se sont infiltrés depuis deux semaines. Jour après jour, shiba, berger blanc suisse ou encore braque de Weimar se sont relayés pour accompagner leurs maîtres sur leur lieu de travail. Et aujourd'hui, la star, c'est Ugo, un labrador de 10 mois.

Resserrer les liens entre collègues

« Je suis venu exprès pour voir le chien, évoque, sourire jusqu'aux oreilles, Jean Velliet. Je trouve l'initiative super ! » Si, ce jour-là, le jeune homme adopte au contraire un chaton, il a fait un stock de balles de tennis dans son bureau, pour faire plaisir aux toutous de ses collègues. « Surtout, tu n'hésites pas, je les ai ramené exprès pour ça ! » lance-t-il à Karine Devic, tout en gratouillant les oreilles d'Ugo. Pendant cette courte réunion, aucun sujet de travail n'a été évoqué. « Ça nous permet de parler d'autres choses et de se rencontrer différemment », confesse l'humaine à l'autre bout de la laisse.

La semaine précédente, elle avait déjà emmené son autre chien, Paco, au bureau. « J'ai une vraie ménagerie à la maison », raconte-t-elle en riant. Sur son bureau se regroupent une laisse, des sacs à déjection et des friandises, auxquels s'ajoutent, sur les murs, les photos de ses fidèles compagnons accrochés tout autour de son espace de travail. « En l'ayant avec moi, je peux faire mes horaires habituels sans me stresser pour rentrer », explique la Briouzaine. Pour les recevoir au mieux, les bureaux ont été séparés en quatre zones, et chacune peut accueillir au maximum quatre chiens, et il faut s'inscrire à l'avance.



Vendredi 31 mai, Karine Devic était accompagnée d'Ugo, son labrador de 10 mois, pour travailler dans les bureaux de la Normandie, qui autorise la venue des chiens depuis mi-mai.

PHOTO : OUIEST-FRANCE

« D'autant plus qu'on ne sait jamais comment deux chiens peuvent s'entendre ! »

« Ça nous semblait logique »

Quelques règles existent pour éviter le maximum de problèmes. « Il faut que le chien soit propre, sociabilisé, que son carnet de vaccination soit à jour et qu'il fasse moins de 40 kg », résume Julien Moureaux, responsable de la communication, en plus d'avoir vérifié qu'aucun de ses collègues n'était allergique ou avait peur des chiens. Et pas de félins. « Le chat est plus territorial, et ce ne serait pas

bien de le déplacer juste pour une journée. » Les maîtres doivent, pour la pause déjeuner, prévoir leur boîte et pour la plupart, partent en balade.

Depuis une dizaine d'années, l'entreprise envisage leur venue sur le lieu de travail. « C'est notre corps de métier, ça nous semblait logique de les autoriser, mais avec les nouveaux bureaux, plus grands, c'est devenu une évidence », explique-t-il. D'autant qu'il estime que la moitié de ses employés ont un animal, et la moitié d'entre eux ont un chien. « J'attendais impatiemment qu'ils l'autorisent », confesse Karine Devic.

Le labrador de 10 mois, déjà une star des services, attend de l'attention, avant de s'allonger pour une sieste. « Je n'ai pas eu l'impression de moins travailler ni moins bien, je m'étais organisée pour ne pas avoir de réunion », explique celle qui travaille au service qualité.

Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. « L'objectif principal, c'est le bien-être des animaux rappelle Julien Moureaux. On verra les retours que l'on a en septembre, mais je pense que c'est quelque chose qui va durer. »

Clemence DILIGENT.